

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : MASTERS LEAK DETECTOR

Utilisation: Détecteur de fuite.

Famille chimique : Mixture

Nom et adresse du fournisseur :

G.F. THOMPSON CO. LTÉE.
620 Steven Court, Unit 11
Newmarket, Ontario
L3Y 6Z2

Nom et adresse du fabricant :

Se référer au fournisseur.

Numéro de téléphone d'urgence: (905) 898-2557

Catégorie(s) SIMDUT: D2B

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients	No. CAS	% poids	DL50ppm (Rat, inh.)	DL50mg/kg (Rat, orale)
1,2-Propanediol	57-55-6	40-60	N/D	2000
Hydroxyéthyl cellulose	9004-62-0	0.1-1	N/D	N/D
Éthoxylate de nonylphénol	N/D	1-2	N/D	N/D
Phosphate dipotassique	7758-11-4	1-3	N/D	N/D

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Liquide

Odeur et apparence : Liquide incolore, sans odeur.

Seuil de perception de l'odeur : N/D

Densité relative : N/D

Coefficient de répartition eau/huile) : N/D

Pression de vapeur (mm de Hg): N/D

Point d'ébullition : N/D

Point de congélation : N/D

pH : N/D

Densité de vapeur (Air = 1): P/D

Taux d'évaporation (Acétate-n butylique = 1): P/D

Pourcentage volatil : P/D

Solubilité : Complète

=====

SECTION IV – DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

=====

Conditions d'inflammabilité : Non combustible
 Moyens d'extinction : Telles qu'autres matières similaires.
 Sensibilité aux chocs/décharges électrostatiques : Non prédisposé aux chocs ou décharges électrostatiques
 Point d'éclair (Méthode) : Non applicable
 Limite d'inflammabilité supérieure % : Non applicable
 Limite d'inflammabilité inférieure % : Non applicable
 Température d'auto-inflammabilité : Non applicable
 Procédés de lutte contre l'incendie : Équipement de protection complet standard pour pompier et un appareil respiratoire autonome recommandés.
 Produits de combustion dangereux : Vous référer à "Décomposition dangereuse de produits"

=====

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

=====

Stabilité : Stable. La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
 Matières incompatibles: Peut réagir avec oxydants (ex. : Peroxydes, nitrates, chlore, perchlorate, etc.).
 Conditions de réactivité : Stable à des températures et pression normales. Éviter la chaleur excessive.
 Décomposition dangereuse de produits : Le feu peut relâcher des gaz toxiques et suffocants, tels monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

=====

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

=====

****Voies d'exposition et effets aigus/chroniques****

Limite d'exposition (ACGIH-TLV): Données non établies
 Inhalation : L'inhalation du produit ne semble pas causer d'effet secondaire négatif.
 Propriétés irritantes du produit:
 Peau : L'absorption cutanée minime du produit ne s'avère pas par être nuisible. Un contact répétitif peut occasionner une irritation légère (gerçures) de la peau et la rendre sensible au toucher.
 Yeux : Irritation légère au contact oculaire. Peut causer une sensation de brûlure ou larmolement.
 Ingestion : Données spécifiques non disponibles. Probabilité d'inconfort relatif aux douleurs abdominales, nausée, diarrhée et dépression du système nerveux central.
 Effets chroniques : Aucun effet connu.
 Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est classé comme cancérogène par le CIRC (IARC) ou ACGIH.
 Effets sur la reproduction, tératogénicité, mutagénicité: Aucun effet connu.
 Sensibilisation à la matière : Aucune connue.
 Nom en matière de toxicologie synergétique : Non disponible

=====

SECTION VII – PREMIERS SOINS

=====

Inhalation : Éloigner la victime de la source de contamination vers un endroit pourvu d'air frais. Transporter immédiatement la victime à l'air frais. S'il y a arrêt respiratoire, une personne entraînée en matière de réanimation RCR (CPR) doit entamer les procédures de réanimation respiratoire artificielle ou cardiorespiratoire. Obtenir des soins médicaux immédiatement.
Contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau tiède, laissant couler l'eau doucement pour une période (comptée) de 20 minutes prenant soin de garder les paupières ouvertes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Contact cutané : Rincer doucement d'une eau tiède la peau contaminée. Si l'irritation persiste, rincer à nouveau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Ingestion : NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Rincer la bouche complètement avec de l'eau. Faire boire de l'eau à la victime. Appelez immédiatement un médecin ou contactez un Centre antipoison pour toute exposition sauf les cas mineurs d'inhalation ou de contact cutané.

=====

SECTION VIII – MESURES PRÉVENTIVES

=====

Déversement, fuite ou rejet : Empêcher le déversement et recouvrir le produit liquide d'une matière absorbante.
Élimination des déchets : Disposer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux de votre localité.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Protection respiratoire : Aucune normalement requise.
Ventilation : Une ventilation générale devrait être suffisante en conditions d'utilisation normale.
Gants de protection : Le port de gants imperméables si risque d'un contact cutané prolongé.
Protection oculaire : Non requise en conditions d'utilisation normale.
Autre équipement de protection : Aucun

*** ENTREPOSAGE ET MANUTENTION ***

Conditions d'entreposage et de manutention:
Manutention : Éviter tout contact avec les yeux ou contact la peau de façon répétitive ou prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Garder le produit à l'écart des matières incompatibles.
Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières incompatibles.
Renseignements sur le transport – Non réglementé par RTMD (TDG) (Code du transport des marchandises dangereuses)

=====

Abréviations :

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CIRC (IARC): Centre International de Recherche sur le Cancer (International Agency for Research on Cancer)
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health (É.-U.)
N/D : Non disponible
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV: Valeurs-seuils (Threshold Limit Values)
RTMD (TDG) : Règlement sur le transport des marchandises dangereuses

Références -Manuels ou publications anglaises :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 1995-96.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. N. Irving Sax. Dangerous Properties of Industrial Materials, Seventh Edition.
4. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Cheminfo Database.
5. N. Irving Sax, Richard J. Lewis, Sr. Hawley's Condensed Chemical Dictionary, Eleventh Edition.

=====

SECTION IX – RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

=====

Préparée par: G.F. THOMPSON CO. LTÉE.
Numéro de téléphone : 905-898-2557
Date de préparation : 1er décembre 2009

=====